

Ce n'est pas tout ; le 19 mai dernier les sœurs ont acheté à St-Hilaire, pour les pauvres petits enfants délaissés, une propriété qu'elles ont payée \$10,000. Nous voici donc arrivés à une dépense de \$95,333,07, en faveur de l'indigence et de la faiblesse dans l'espace de cinq années. Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer la conclusion.

Les Petites Sœurs des Pauvres.

Nous terminons ce travail par les Petites Sœurs des Pauvres, les dernières religieuses de charité arrivées à Montréal. Elles n'ont, on le sait, aucun revenu : pas d'argent en banque ; elles vivent au jour le jour, quêtant la nourriture de leurs vieillards et la leur. Il y a cinquante ans qu'elles ont été fondées. Elles sont aujourd'hui 4,500 disséminées dans toutes les parties du monde en 266 maisons, et soignent et nourrissent plus de 200,000 vieillards (1). Depuis leur arrivée à Montréal, le 8 septembre 1887, elles ont reçu 218 vieillards. Elles en ont assisté à la mort et enseveli 78 ; actuellement, elles en ont 83 : 41 hommes et 42 femmes ; c'est tout ce que l'asile de la rue Forfar peut contenir. Ont-elles reçu quelques subsides ? Oui, en quatre ans \$280,00 ! Ont-elles payé des taxes ? Oui, comme toutes les communautés : \$167,03 pour l'eau et \$337,05 pour l'élargissement d'une rue.

En vérité, les taxer, n'est-ce pas taxer les pauvres ?

A V I S

Les membres du Clergé séculier dont les noms ne sont pas inscrits sur la dernière liste du clergé, ou ceux qui y ont remarqué quelque erreur concernant leur date de naissance ou d'ordination, ou enfin ceux qui sont de la société d'une messe, sans avoir leur nom précédé d'un astérisque, sont respectueusement priés d'en avertir au plus tôt M. l'abbé J. A. M. Brosseau, à l'archevêché.

(1) Dans notre dernier numéro en parlant des noces d'or de l'Institut des Petites Sœurs, nous avons fait une erreur que nous réparons aujourd'hui en donnant les chiffres exacts.